

Comité de la rémunération des juges

2019 - 2023

Me Pierre Laplante, président

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ Honorable Huguette St-Louis ■ Dr. Bernard Turgeon

Montréal, le 5 mai 2021

Me Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

OBJET : Prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges – 2019-2023

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 246.39 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, nous vous soumettons les prévisions budgétaires du Comité pour la période se terminant le 31 mars 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le Président,

DocuSigned by:

8D8091AB9F7B488...

Me Pierre Laplante

p. j.

Secrétariat général

a/s Me Nicolas Plourde, Ad. E.

SARRAZIN PLOURDE

485, rue McGill, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 2H4

514-360-4353 | nplourde@sarrazinplourde.com

Comité de la rémunération des juges

2019 - 2023

Me Pierre Laplante, président

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ Honorable Huguette St-Louis ■ Dr. Bernard Turgeon

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES **POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 MARS 2022**

(excluant les taxes)

| | |
|--|-------------------|
| Honoraires et frais de déplacement des membres du Comité | 350 000 \$ |
| Honoraires et débours du secrétariat général | 160 000 \$ |
| Honoraires et débours des experts | 240 000 \$ |
| Frais de sténographie | 12 000 \$ |
| Révision linguistique | 4 000 \$ |
| Salles pour les audiences (si en présence) | 10 000 \$ |
| Divers | 4 000 \$ |
| TOTAL | 780 000 \$ |

Version : 27 avril 2021

Secrétariat général

a/s Me Nicolas Plourde, Ad. E.

SARRAZIN PLOURDE

485, rue McGill, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 2H4

514-360-4353 | nplourde@sarrazinplourde.com

Comité de la rémunération des juges

2019 - 2023

Me Pierre Laplante, président

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ Honorable Huguette St-Louis ■ Dr. Bernard Turgeon

Montréal, le 24 octobre 2022

Me Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

OBJET : Prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges – 2019-2023

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 246.39 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, nous vous soumettons les prévisions budgétaires du Comité pour la période se terminant le 31 mars 2023.

Ces prévisions couvrent les travaux du Comité relativement à deux (2) questions qui lui ont récemment été soumises, soit une première demande d'interprétation de la compensation devant être versée aux juges municipaux rémunérés à la séance (« **JMS** ») pour toutes les séances annulées entre le 16 mars et le 30 juin 2020 en raison de la pandémie et une seconde demande d'interprétation sur la portée de l'indemnité pour l'absence de régimes de retraite et d'assurance collective payable aux JMS. Cette première demande d'interprétation a déjà fait l'objet d'un avis de la part du Comité. La seconde est pendante.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le Président,



Me Pierre Laplante

p. j.

Secrétariat général
a/s Me Nicolas Plourde, Ad. E.
SARRAZIN PLOURDE

485, rue McGill, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 2H4
514-360-4353 | nplourde@sarrazinplourde.com

Comité de la rémunération des juges

2019 - 2023

Me Pierre Laplante, président

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ Honorable Huguette St-Louis ■ Dr. Bernard Turgeon

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES **POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 MARS 2023**

(excluant les taxes)

| Demande - Compensation Covid 2020 | |
|--|------------------|
| Honoraires des membres du Comité | 9 033 \$ |
| Honoraires et débours du secrétariat général | 8 789 \$ |
| Honoraires et débours des experts | 4 743 \$ |
| Révision linguistique | 621 \$ |
| SOUS-TOTAL | 23 186 \$ |

| Demande - Portée de l'indemnité pour l'absence de régimes de retraite et d'assurance collective | |
|--|------------------|
| Honoraires des membres du Comité | 11 000 \$ |
| Honoraires et débours du secrétariat général | 10 000 \$ |
| Honoraires et débours des experts | 6 000 \$ |
| Révision linguistique | 1 000 \$ |
| SOUS-TOTAL | 28 000 \$ |

| | |
|--------------|------------------|
| TOTAL | 51 186 \$ |
|--------------|------------------|

Version : 21 octobre 2022